



Procès-verbal du Bureau Directeur 11 mars 2024 (en visio-conférence)

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, GALLET Bernard, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, RIPERT Alain, SENECLOZE Daniel, PEAN Patrick

Absente : MOREL Carine

Excusés : COLOMBANI Frédéric, COURTOIS Éric

Participant : MOUSNIER Géraud, BALBON Caroline, RENAUD Christine, CADEI Franck, MOREAU Florian (pour le volet COC).

La réunion est ouverte à 19h30 sous la présidence d'Alain Ripert, qui souhaite un bon rétablissement à Valérie Corduri-Daviet.

Finances

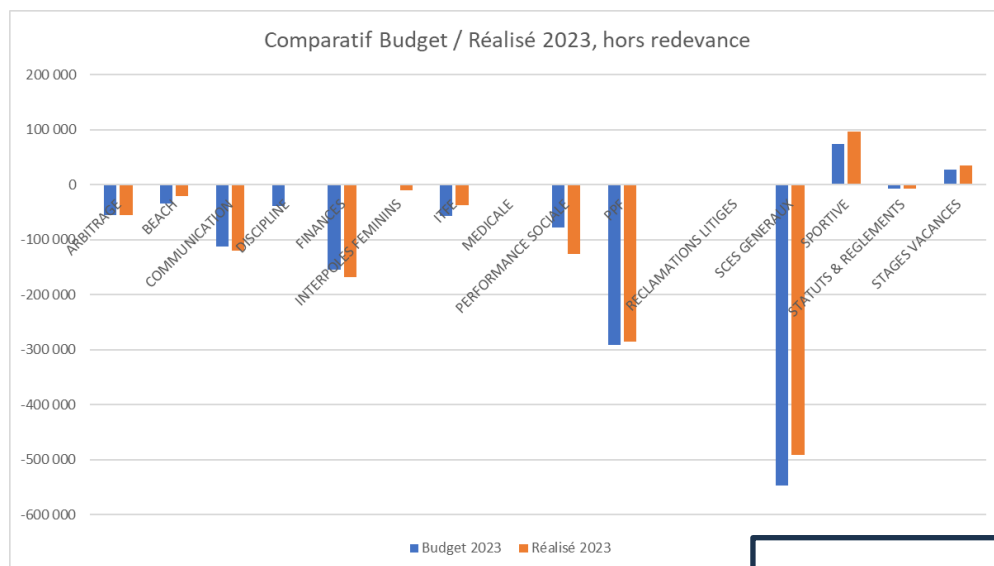
Daniel Senecloze présente le comparatif budget 2023 / réalisé 2023.

Un déficit de 173 006 € était prévu (sans intégrer les amendes comme cela est prévu) ; le réalisé, en intégrant les amendes pour environ 60 000 €, est à 101 539 €. Le réalisé est conforme au budget.

Les licenciements, chargés et congés payés compris, entraînent un écart entre le réalisé et le budgété de 75 500 € et dégradent ainsi le résultat.

Les engagements ont été respectés : les commissions ont quasiment respecté leur budget.

Ces résultats doivent être validés par le cabinet comptable et les commissaires aux comptes, mais sont proches de la réalité.



Redevances budgétées : 1 100 859
Redevances réalisées : 1 088 159

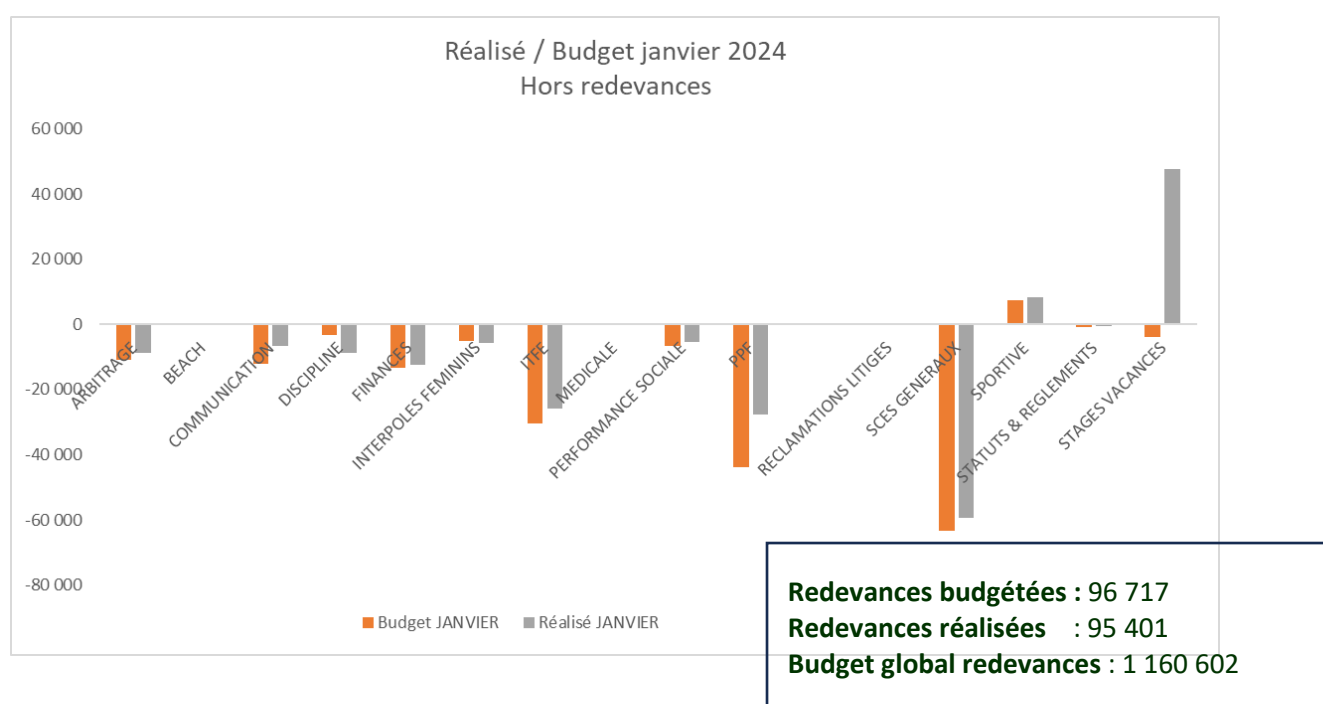
Concernant la prime de performance 2023, un montant de 60 000 € a été provisionné. Le Conseil d'Administration a lieu la semaine prochaine et nous aurons alors connaissance de sa valeur finale.

Alain Ripert remercie Daniel Senecloze pour tous les travaux fournis avec les commissions et le service financier.

Le cabinet comptable est en fin d'étude des comptes et les commissaires aux comptes viennent la semaine prochaine. La situation réelle devrait pouvoir être présentée pour le CA du 6 avril 2024.

Le budget 2024 initial était de -424 000 €. Un travail de révision par toutes les commissions a été demandé, ce qui amène à un résultat de -71 000 €, hors amendes.

La situation au 31/01/2024



Les stages vacances vont être présentés différemment pour le mois prochain : produits perçus sans les dépenses.

Il n'y a pas d'écart important à noter et il manque des factures concernant le PPF et l'ITFE.

Il est noté une grande variabilité sur certains postes comme les frais de fonctionnement ; ce point sera regardé.

Les frais de logistique comprennent certains frais de déplacement, d'hôtels, et des dotations en équipements.

Concernant les avancées sur ORION et les bons de commande, le dossier avance très doucement ; les lignes budgétaires ont été mises en place mais les tests n'avancent pas, par manque sans doute de paramètres. Le service fédéral a été interpellé et une autre ligue consultée : sans réponse à ce jour.

COC

Le calendrier FFHandball Intersecteurs du Beach handball a évolué et affiche une date positionnée sur nos barrages -M16 filles ; certaines joueuses pourraient être concernées (à ce jour dans les comités 01, 38 et 69). Si ce cas se confirme, il serait souhaitable d'avancer la date de barrage au 25/26 mai 2024.

Il est proposé au Bureau Directeur d'avancer la date du barrage si cela s'avérait nécessaire.

⇒ **Le Bureau Directeur valide cette proposition.**

Le règlement particulier prévoit un barrage à 4 équipes maximum (règlements particuliers / page 16).

A date, il y aurait un barrage avec 4 équipes pour 3 places, mais nous pourrions avoir le cas de 5 équipes ; deux solutions sont envisageables dans ce cas de figure :

- Qualification en championnat de France M17 pour la seconde des M16.
- Ou la meilleure des M17.

Dans ce cas de figure particulier, la COC propose la qualification directe de la seconde M16 et un barrage avec les 4 autres équipes (comme cela est prévu dans les règlements).

⇒ **Le Bureau Directeur valide cette proposition.**

Matches internationaux

- France / Lettonie à Saint-Chamond le 07/04/2024
- France / Roumanie à Clermont-Ferrand le 14/04/2024

Les relations sont différentes d'un site à un autre.

Les demandes de places et de bénévoles sur ces rencontres ont été pourvues très rapidement sur St Chamond et avancent rapidement sur Clermont-Ferrand.

Un point avec la FFHandball est prévu demain soir afin de présenter à nouveau l'organisation et le cahier des charges de ce type d'organisation (les présidents de tous les comités sont invités).

Concernant la rencontre à St Chamond, deux conventions ont été proposées au Comité de La Loire : aucun retour n'a eu lieu à date.

Alain Ripert remercie Ludovic Dain et Jérémy Réault pour leur implication.

Il reste à ce jour des places VIP et sèches à affecter. Sont proposés :

- Deux personnes de l'ADASA
- Mrs Feutrier (DRAJES), Guenellon (responsable de l'ANS)
- Direction Régionale des Sports
- Conseil Régional, directeur de l'éducation
- Proviseur(e)s des établissements qui réceptionnent les pôles
- Partenaire de photocopieur (KOESIO)
- Présidents des 3 clubs de D2 féminines et leurs deux partenaires principaux afin de créer une dynamique d'échanges
- Membres de l'équipe de France Handicap

Le HB CAM, très impliqué dans l'évènement n'a pas pu prendre toutes les places souhaitées. Le Bureau Directeur décide de réaffecter 8 places vers le club. La liste des personnes à inviter doit être transférée d'ici la fin de la semaine à Ludovic Dain et Jérémy Réault.

Il est important que les élus, éventuellement avec l'appui d'un salarié, rencontrent les personnes invitées et que les CTS rencontrent les personnes de la DRAJES en amont de la rencontre. Ce point doit être organisé au préalable.

Groupement d'employeurs (GE) - GEST'AURA

Alain Ripert remercie Christine Renaud et toutes les personnes qui ont œuvré pour la mise en place de cette structure.

L'Assemblée Générale constitutive a eu lieu le samedi 2 mars 2024. Dix structures sont adhérentes dont la ligue, les comités 73, 26/07, 43, 42, 69 et les clubs de Dombes HB, Beaurepaire, Nord Lozère et Albens.

Certains points ont été revus (Statuts, Règlement intérieur) ; la journée a été très instructive.

L'ensemble des personnes ont décidé que toutes les structures adhérentes à ce jour participeraient au Conseil d'Administration qui comporte entre 3 et 15 personnes.

Les membres se sont réunis et ont élu les personnes suivantes :

- Jean-Pierre Defour (CD42) à la présidence
- Aurélie Vialla (CDD43), secrétaire générale
- Aucune personne ne s'étant proposée au poste de trésorier, le poste est pourvu pour l'instant par Jean-Pierre Defour

Aurélie Vialla fait les démarches administratives de déclaration de l'association ; Christine Renaud a mis à jour les statuts et le règlement intérieur et a rédigé le compte rendu de l'AG.

Une communication sur cette nouvelle structure a été faite sur les réseaux sociaux de la ligue et Fanny Larmande travaille sur une présentation succincte pour les clubs : buts et objectifs de la structure. Cette communication partira dans tous les clubs et comités.

Un travail important sur les secteurs doit être fait afin de faire connaître ce GE et des besoins humains sont à mettre en place, notamment sur avril, mai et juin.

Le représentant de la ligue au GE proposé est Hervé Kerneis, pour l'instant, et en attendant la prochaine équipe qui fera son choix. Le Bureau Directeur valide cette proposition.

Un rapprochement avec l'ITFE sera nécessaire afin de faire les liens avec les personnes en formation Titre 4 et Titre 5 et qui n'auraient pas de structure à temps plein ou partiel.

Nous avons déjà des pistes de profils intéressants qui pourraient être embauchés et nous avons reçu des candidatures spontanées.

Il s'agit maintenant de préciser la demande en rencontrant les clubs qui ont du mal à se projeter, en cette période, sur la saison prochaine, dans les différents secteurs ciblés et en se rapprochant éventuellement d'autres associations ou collectivités pour compléter les emplois du temps.

Ces missions ne peuvent pas être confiées à des intervenants en alternance mais ils peuvent remplir des missions administratives (fiches de postes).

Si des salariés de la ligue interviennent auprès du GE, nous devons faire des mises à disposition. Il convient de faire le point avec le président du GE

Bernard Gallet propose de se rapprocher de Benoit Larue en lien avec une action prévue en juin.

Règlement intérieur & Points RH

Le règlement intérieur :

- Une première version a été envoyée aux salariés en décembre 2023.
- Une réunion avec les salariés afin d'échanger sur ce document a été faite il y a une dizaine de jours.

La version finale a été envoyée à la DREETS, au secrétariat du Conseil de Prud'hommes, ainsi qu'aux salariés. Il est applicable un mois après l'envoi aux institutions, cela donne une application au 11 avril 2024. Il reste à voir le déploiement auprès des personnes en mise à disposition.

La dernière version sera envoyée aux membres du Conseil d'Administration.

Une réunion-salariés est prévue demain.

Les travaux pour les élections du CSE continuent à avancer et la prochaine réunion sur le télétravail est prévue pour le mercredi 13 mars 2024.

Assemblée Générale

Le site sur Marcy l'Etoile est validé. Une réunion de préparation doit être lancée.

Autres points

Aucune réponse de la part du Conseil Régional n'est, à ce jour, parvenue suite au courrier signé par Philippe Bana et Alain Ripert concernant les subventions.

Des audits sont lancés sur le volet ANS ; la FFHB a été auditée en janvier. La ligue AURA sera auditée le 4 avril 2024 à la DRAJES.

Conseil d'Administration du 6 avril 2024 : compte tenu du match international le lendemain, afin de limiter les déplacements, il sera combiné en présentiel et en visio.

Stages vacances :

- Hauteville a un taux de remplissage à 95 %
- St Laurent de Chamousset démarre timidement
 - S2 – du 25 au 31 août 2024 : 17 inscrits sur 80 places disponibles
 - ⇒ Remplissage : 31/160 = env. 19%

La séance est levée à 21h15

Eliane HARENT, Secrétaire Générale

Alain RIPERT, Président

